



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Commerce mondial
Accords de libre-échange / AELE

Information de l'AELE du 04.06.2019 : Remboursement rétroactif des droits de douane

Les Philippines ont informé le 31 mai 2019 de l'entrée en vigueur du décret administratif douanier 4-2019 fournissant la base légale permettant de demander le remboursement des droits de douane indûment perçus entre la date d'entrée en vigueur de l'ALE le 1er juin 2018 et la date de son application par les Philippines le 24 octobre 2018. Les demandes doivent être adressées au bureau du percepteur de district où les droits de douane ont été perçus, dans un délai d'un an à compter de la date du paiement des droits de douane. Les demandes de remboursement approuvées seront réglées au moyen de certificats de crédit d'impôt. De plus amples informations concernant le processus de remboursement sont disponibles auprès du point de contact suivant:

Mr. Emilio L. Jacinto
Tax Credit Committee Secretariat Head
Chief, Revenue Accounting Division
Bureau of Customs
Contact No.: +63 527-1570
Email: Emilio.Jacinto@customs.gov.ph

<https://www.efta.int/free-trade/Free-Trade-Agreement/Philippines>